



Délibération 71-10

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

REUNI LE 25 novembre 2010

Collège KERZOUAR
BP 50082
SAINT-RENAN
0290086L

Le conseil d'administration s'est réuni sous la présidence de Madame GOVART, principal, à la suite de la convocation adressée par le chef d'établissement aux membres du conseil le 12 novembre 2010, conformément aux dispositions du Code de l'Éducation et notamment du livre IV.

A l'ouverture de la séance, 19 membres étaient présents sur les 24 composant le conseil, le quorum est atteint. La commission permanente ayant été consultée (éventuellement).

Téléphone
02 98 84 23 11

Télécopie
02 98 84 18 93

Mél.
e.0290086l@ac-rennes.fr

Objet de la délibération : Régularisation concernant le contrat de location du photocopieur des professeurs(marque Ricoh 4500)

Exposé de la délibération : Considérant la réalité du service fait et l'absence de délibération dans les archives de l'établissement, les membres du conseil autorisent la signature avec effet rétroactif du contrat de location du photocopieur des professeurs avec la société BNP PARIBAS LEASE GROUP pour une durée de 60 mois du 21/09/2007 soit 20 loyers de 447 € HT(paiement trimestriel) et le paiement en 2010 des coûts indiqués ; ces coûts servant de base aux ré-actualisations.(copie du contrat jointe)

adresse

Site internet
<http://pharouest.ac-es.fr/e0290086l/afaccuei.html>

Résultat du vote :

Nombre de votants : 19

Pour : 19

Contre :

Blancs/nuls :

Abstention :

Pour extrait conforme,
Le Président du conseil d'administration,
GOVART Béatrice,Principal

Enregistrement par l'autorité de contrôle